

**Conseil d'Administration du centre Communal d'Action Sociale
du 15 novembre 2023
Extrait du registre des délibérations
Délibération n° D/2023/16**

Nombre de Membres :
en exercice : 12
présents : 9
votants : 11

L'an deux mille vingt-trois, le 15 novembre à 20 heures 30,
Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale, légalement convoqué le
25 octobre 2023, s'est réuni à la Mairie au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence
de Monsieur Philippe AUDEBERT.

Étaient présents :

M. Philippe AUDEBERT, Président
Mme Claudine THIRANOS, Vice-Présidente
Mme Carole BERGER JACOB, M. Guy BIGNON, M. Michel BOULESTEIX, Mme Ghislaine
CLEMENT, M. Jean DECROIX, M. Jean-Michel GARROY, Mme Marie-Hélène GOIX,

Absentes excusées ayant donné pouvoir : Mme Marie-José DASSONVILLE, Mme Bernadette
VOOGSGERD

Absente : Mme Chimina NEGLOKPE,

Formant la majorité des membres en exercice,

Objet : **POINT SUR LES ELECTIONS DE DOMICILE**

Vu la délibération en date du 16 juin 2020 donnant délégation au Président et au
Vice-Président du CCAS de délivrer, refuser ou résilier les élections de domicile mentionnées
à l'article L.264-2 du code de l'action sociale et des familles ainsi que d'en signer les
documents s'y afférent,

Après l'exposé de Monsieur le Président,

Le Conseil d'Administration,

PREND ACTE des élections de domicile effectuées pour les personnes suivantes :

- M. [REDACTED]
Renouvellement
Validité du 23/03/2023 au 22/03/2024
- M. [REDACTED]
1^{er} demande
Validité du 09/12/2022 au 08/12/2023

Accusé de réception en préfecture
095-269500591-20231115-D-2023-16-DE
Date de télétransmission : 27/11/2023
Date de réception préfecture : 27/11/2023

M. [REDACTED]

1^{er} demande

Validité du 12/05/2023 au 11/05/2024

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus et ont tous les membres présents signé au registre.

Pour extrait conforme,
Le Président du CCAS,


Philippe AUDEBERT